

fair.

Financer
Accompagner
Impacter
Rassembler

20
23

Rapport annuel

Un collectif engagé
pour une finance à impact social

Inauguration d'une centrale solaire dans le Tarn, financée par Energie Partagée



© STUDIO TCHIZ

Inauguration de logements sociaux innovants par la Foncière Chênelet en région PACA



© FONCIÈRE CHÊNELET

Grâce à Solifap, la Maison Relais temporaire à la Réunion loge des personnes en situation de grande exclusion



© MORGAN FACHE / SOLIFAP

Ferme de Campigneulles-les-Grandes (Pas-de-Calais) reprise par Terre de Liens en agriculture biologique



© SANDRINE MULAS

Appuyée par la SIDI, l'UBTEC lutte contre la vulnérabilité des populations rurales au Burkina Faso



© PHILIPPE LISSAC

La nouvelle boutique Emmaüs de Mouans-Sartoux dans les Alpes-Maritimes



© PIERRE FAURE

Rapport moral

**La finance à impact social
conserve un potentiel de
développement considérable**

page 4

En bref

Ça s'est passé en 2023

page 6

L'association FAIR

Un collectif unique

page 8

**Renforcer l'expertise et
l'exigence**

page 10

Nos activités

**Promouvoir une finance
à impact social**

page 12

Développer les pratiques

page 14

Représenter les acteurs

page 16

**Accompagner nos adhérents
et partenaires**

page 18

**Rassembler autour
de valeurs fortes**

page 20

Le plan stratégique

Une ambition renouvelée

page 22

Les adhérents

151 adhérents

page 24

Nos partenaires

Ils nous soutiennent

page 26

Rapport financier

**La poursuite des
investissements**

page 27

La finance à impact social conserve un potentiel de développement considérable



Le rapport d'activité rend compte de tout ce que nous avons fait ensemble, entrepris ou lancé en 2023. De cette activité foisonnante, je retiens les lignes de force suivantes.

FORTE DE L'EXPERTISE DE SON ÉQUIPE SALARIÉE ET DES MEMBRES de nos différents comités et portée par la croissance des encours solidaires et à impact social, FAIR reste attractive puisqu'elle regroupe 143 membres fin 2023 contre 137 fin 2022. Cette attractivité repose aussi sur les efforts de communication que nous intensifions (publications, présence accrue sur les réseaux sociaux avec 36 000 abonnés fin 2023'), les partenariats que nous avons noués, notre insertion dans des réseaux européens (Impact Europe) et internationaux pertinents (*Global Steering Group for Impact Investment*, ou GSG), nos travaux de qualité élaborés avec nos membres et la force de conviction de notre plaidoyer.

Parmi les réalisations de 2023 dont nous pouvons être fiers figure **LA PROFONDE ÉVOLUTION DE NOTRE LABEL FINANSOL EN 2023**, fruit d'un long travail pour y incorporer les codes de l'investissement à impact social.

Le nouveau règlement proposé par le comité du label a été validé par le conseil d'administration en mars 2023 et mis en œuvre à compter du 1^{er} octobre 2023. Il a fait l'objet d'une communication publique à l'occasion de la célébration des 25 ans du label au printemps 2023, d'un article dans le média *Revue Banque* et d'une étude spécifique par des membres de notre conseil scientifique. Grâce à cette évolution, notre

label privé, le premier à avoir émergé sur la place de Paris en 1997, désormais la première en Europe, devrait continuer à rester un gage de confiance pour les épargnants ou investisseurs institutionnels et rester le plus exigeant de la place.

L'ANNÉE 2023 A VU LA MISE EN PLACE DE FAIR DATAROOM, NOTRE PLATEFORME DIGITALE DE COLLECTE DE DONNÉES AUPRÈS DE NOS ADHÉRENTS. Cet investissement significatif, qui pèse sur nos comptes, permet d'accélérer et de faciliter la collecte des données du label ainsi que leur restitution à nos membres. Grâce à l'historique des indicateurs, il contribue aussi à une meilleure valorisation par notre Observatoire de la finance à impact social des données des acteurs du secteur. Le premier *Panorama de la finance à impact* dressé par le NAB France en constitue une illustration. De nouveaux développements à intervenir et financés en 2024 permettront d'automatiser la gestion du label et celle des membres. C'est aussi un outil précieux de coopération avec nos partenaires.

DEPUIS 2023, FAIR, LE FORUM POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE (FIR) ET FRANCE INVEST ASSURENT ENSEMBLE L'ANIMATION DU NAB FRANCE (*National advisory board*) continuateur du comité consultatif français pour l'investissement à impact, correspondant du GSG. Il contribue par ses

travaux et son plaidoyer à faire connaître et grandir le marché de l'investissement à impact en France et dans le monde. Trois groupes de travail ont été lancés sur le dimensionnement du marché français de l'impact en vue de mieux recenser les acteurs et les actifs gérés, l'alignement de la stratégie d'impact des fonds dits « 90/10 » et

“Grâce à cette évolution, notre label Finansol devrait continuer à rester un gage de confiance pour les épargnants ou investisseurs institutionnels et rester le plus exigeant de la place.”



FRÉDÉRIC TIBERGHEN
Président de FAIR

© MAXIMILIEN STRUYS PHOTOGRAPHY

la taxonomie sociale. Celle-ci est un sujet capital pour l'avenir car après avoir laborieusement mis au point la taxonomie verte, l'Union européenne a levé le pied sur son indispensable pendant, la taxonomie sociale. Nous espérons grâce à ces travaux pouvoir relancer ce sujet en 2025 avec la future Commission européenne qui sortira des élections de juin 2024.

NOTRE ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE CONTRATS À IMPACT (CI) A ÉTÉ RÉDUITE EN 2023, dans l'attente du lancement de nouveaux appels à projets par le gouvernement. Afin de favoriser une appropriation plus large de cet outil, FAIR a diffusé un guide sur la mise en place d'un CI et une étude de cas sur celui de la Fondation des Apprentis d'Auteuil et a organisé avec le CFF un événement sur ces contrats et leurs enjeux pour les fondations et fonds de dotation, qui ont vocation à les utiliser bien davantage.

Autre sujet essentiel pour notre avenir et pour la bonne information des épargnants, **LA MESURE D'IMPACT DES FINANCEMENTS ASSURÉS PAR NOS MEMBRES RESTE À CONSOLIDER**. Pour répondre aux attentes de nos adhérents, un nouveau groupe de travail a été lancé sur les pratiques d'impact des financeurs et investisseurs à impact social. Il vise à produire en 2024 des outils pratiques et des standards de référence en s'appuyant sur les travaux de place déjà intervenus.

UN NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE 2024-2027 ÉLABORÉ EN 2023 A ÉTÉ APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de décembre et sera mis en œuvre dès 2024. Sans entrer dans le détail de ses trois axes, qui ne couvrent pas l'activité récurrente de l'association, ce document servira de boussole pour les actions nouvelles de l'association et les arbitrages financiers qui seront à effectuer. Ce travail très important issu d'une large concertation avec nos membres devrait aussi permettre de

garantir la continuité dans l'action de notre association car ses instances vont être intégralement renouvelées en mai 2024.

JE REMERCIE CELLES ET CEUX GRÂCE À QUI TOUTES LES ACTIONS MENÉES EN 2023 ONT PU ÊTRE

CONDUITES : l'équipe de FAIR, les instances de l'association, nos partenaires structurels (la Banque des territoires, MAIF et Mirova), nos partenaires projets (l'AFD, France Active, la Direction Générale du Trésor - Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et la Région Île-de-France), le comité du label, le conseil scientifique, le comité des adhésions, le comité des fondateurs, les animateurs de nos différents groupes de travail, Latham & Watkins et Athenora qui nous ont aidés, dans le cadre d'un mécénat de compétences, à finaliser certains de nos travaux, nos membres qui s'y sont impliqués, nos correspondants en région, les médias - notamment notre partenaire La Croix - qui contribuent au rayonnement de nos initiatives et actions.

Grâce à vous tous, je garderai un souvenir inoubliable de ce que nous avons réalisé ensemble au cours des trois derniers mandats et reste persuadé que la finance à impact social conserve un potentiel de développement considérable.

“Le nouveau plan stratégique servira de boussole pour les actions nouvelles de l'association et les arbitrages financiers qui seront à effectuer.”



Ça s'est passé en 2023

JANVIER



Participation de Patrick Sapy au podcast *Soif de Sens*

FÉVRIER

Première collecte de données au titre du label Finansol via le nouveau système d'information de FAIR, **FAIR Dataroom**



MARS



PUBLICATION du livret *Pour une finance à impact au service des défis environnementaux et sociaux - Regards du conseil scientifique de FAIR*

Regards du conseil scientifique de FAIR

AVRIL



INTERVENTION de sensibilisation à l'École 3A de Rennes

Le **LABEL FINANSOL** fête ses 25 ans et change de logo



LANCEMENT de la newsletter grand public de FAIR



PUBLICATION d'une tribune sur le nécessaire équilibre entre environnement et social dans la réglementation des investissements financiers

PREMIER COMITÉ DE PILOTAGE du nouveau plan stratégique de FAIR et ateliers de prospective avec les adhérents lors de l'Assemblée générale

JUIN

WEBINAIRE de présentation dédié à la labellisation des fonds d'impact social

PUBLICATION du 21^e Baromètre de la finance solidaire en partenariat avec *La Croix*



SÉMINAIRE de la communauté des acteurs de l'actionnariat solidaire



Le **NAB FRANCE** fête ses 10 ans

SEPT.

PUBLICATION du Zoom sur la finance solidaire

LANCEMENT d'un groupe de travail sur les foncières solidaires

OCT.

INTERVENTIONS au GSG Impact Summit à Malaga



INTÉGRATION au règlement du label Finansol des critères de l'investissement à impact social

ORGANISATION de la 16^e édition des conventions d'affaires en Île-de-France

NOV.



16^e Semaine de la finance solidaire

SIGNATURE d'une lettre ouverte à la Première ministre Elisabeth Borne pour un label ISR sans *greenwashing*



1^{ère} édition de Présent-e-s à Nantes

PUBLICATION du Panorama de la finance à impact



INTERVENTIONS à l'Impact week d'Impact Europe à Turin



30 interventions médias et lors d'événements

DÉC.

LANCEMENT du groupe de travail sur les pratiques d'impact des financeurs et investisseurs à impact social



ADOPTION du plan stratégique 2024-2026 de FAIR en Conseil d'administration

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE



ANIMATION DE GROUPES DE TRAVAIL ET RENCONTRES RÉGULIÈRES

- Actionnariat solidaire
- Comité de la Semaine de la finance solidaire
- Cercle des investisseurs à impact social
- Foncières solidaires
- Pratiques d'impact des financeurs et investisseurs à impact
- NAB France (Comité consultatif sur l'investissement à impact)

CHIFFRES CLÉS DE LA FINANCE SOLIDAIRE EN 2022



26,3

milliards d'euros d'encours



1 590

projets à impact social ou environnemental soutenus



4,8

millions d'euros de dons à des associations



1 559

hectares d'agriculture biologique soutenus dans l'année soit l'équivalent de 2 227 terrains de football



1 440

nouvelles personnes relogées dans l'année



Plus de 80

acteurs du développement économique dans les PED soutenus

Un collectif unique

FAIR est née en 2021 de la fusion entre Finansol, acteur historique de la finance solidaire, et l'iLab, laboratoire d'innovation sur l'impact. Fédérateur des acteurs de la finance à impact social en France et pôle d'expertise français dans ce domaine à l'international, FAIR réunit plus de 150 acteurs financiers, banques, sociétés de gestion, entreprises sociales, ONG et personnalités engagées.

La gouvernance de FAIR

En 2023, le Bureau de l'association est composé de :



Frédéric Tiberghien
Président - FAIR



Cyrille Langendorff
Vice-président en charge de l'international



Marie-Geneviève Loys Carreiras
Vice-présidente en charge des adhésions



Denis Dementhon
Trésorier, directeur général - France Active



Laurent Chéreau
Secrétaire général, responsable des relations actionnaires - SIDI



Alice Rosado
Administratrice, directrice générale adjointe - Adie



Jean-Paul Courtois
Administrateur, directeur général délégué - Crédit Coopératif

En 2023, le Conseil d'administration est composé de **Frédéric Tiberghien**, **Cyrille Langendorff**, **Alice Rosado** (Adie), **Jean-Paul Courtois** (Crédit Coopératif), **Denis Dementhon** (France Active), **Laurent Chéreau** (SIDI), **Laurence Laplane** (Amundi), **Marie Dauvergne** (BNP Paribas Asset Management), **Adrien de Crombrugghe** (Groupe Caisse des Dépôts), **Geoffroy de Vienne** (CIES), **Lydie Crépet** (Habitat & Humanisme), **Jean-Michel Lécuyer** (Inco), **Bernard Bazillon** (KPMG), **Céline Scordia** (La Nef), **Loic Dano** (Maif), **Fabien Leonhardt** (Mirova), **Stéphanie de Beaumont** (Phitrust), **Sylvain Dumas** (Villages Vivants), **Thibault Couturier** et **Benoît Granger**.

Notre vision

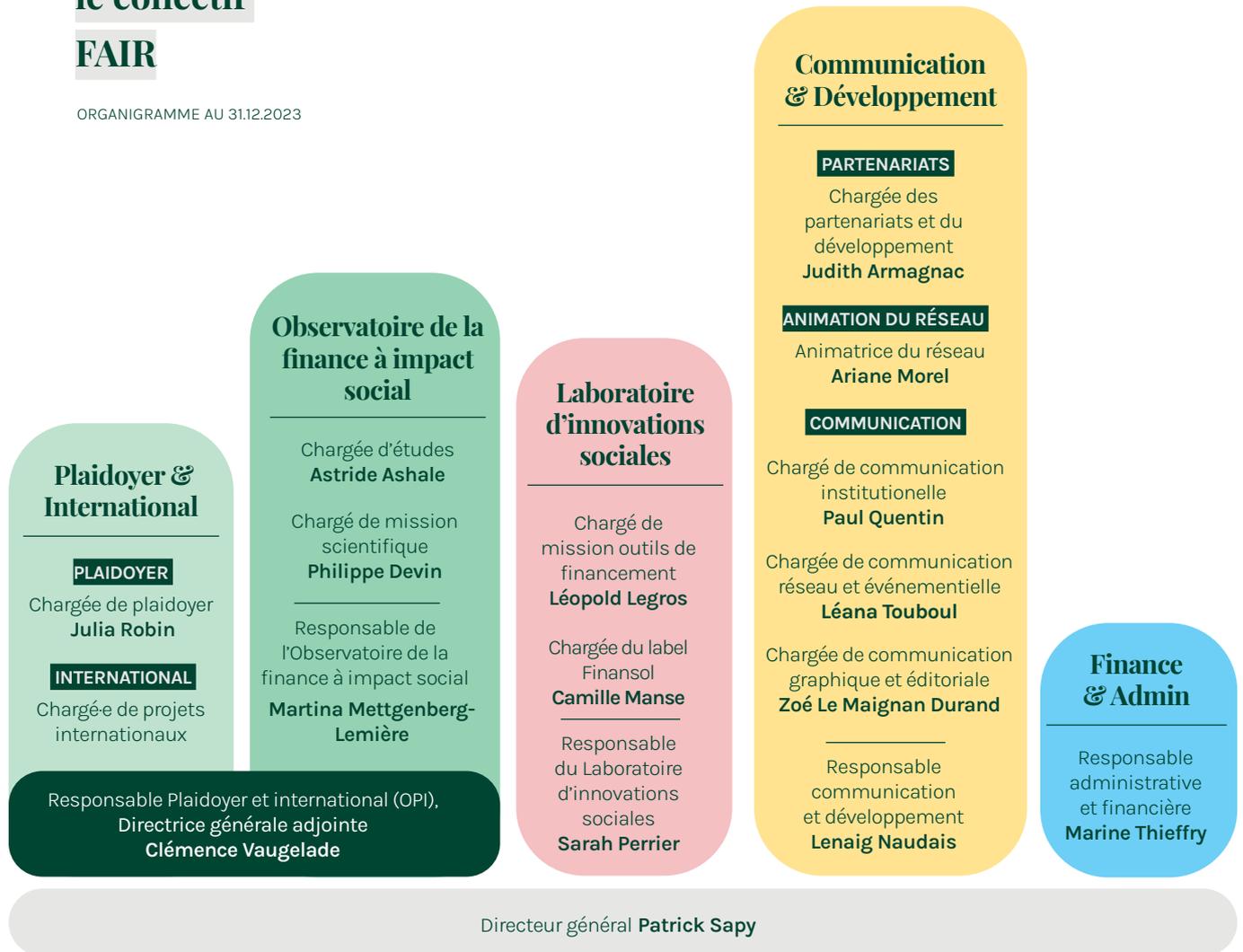
FAIR aspire à une économie qui replace la personne au centre de son développement et agit, en France et à l'international, pour une finance inclusive au service d'un meilleur impact social et environnemental. À cet effet, elle mobilise les épargnants individuels et les investisseurs institutionnels, s'appuyant sur l'engagement citoyen et l'innovation financière.

Ils animent ensemble

le collectif

FAIR

ORGANIGRAMME AU 31.12.2023



Merci à Florent Bronès, Chargé de mission bénévole.

Partie intégrante des réflexions du secteur

La coconstruction étant au cœur de ses actions, FAIR intègre des réseaux nationaux et internationaux.



Le label Finansol

Le label Finansol a été créé en 1997 afin de distinguer les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne auprès du grand public.

Aujourd'hui élargi au périmètre de la finance à impact, c'est une véritable boussole pour les épargnants et investisseurs institutionnels car **il atteste que les fonds collectés servent réellement au financement d'activités à forte utilité sociale et environnementale**. Il assure également l'accès à une information fiable sur les produits labellisés et les activités soutenues.

Le label Finansol est **décerné et contrôlé par un comité indépendant**, composé de 12 membres issus des secteurs associatif, financier, universitaire, de l'investissement à impact, de l'entrepreneuriat social et du monde des médias.

En 2023, le comité du label Finansol a attribué le label à 12 nouveaux produits d'épargne solidaire et l'a retiré à 7 produits (non-respect du critère d'action commerciale ou à la demande des établissements).

Composition du comité du label Finansol

- ↳ **Isabelle Guénard-Malaussène** - présidente du comité du label, experte financière et spécialiste en finance durable, présidente de Finance@Impact
- ↳ **Patrick Boulte**, membre fondateur - Solidarités Nouvelles Face au Chômage
- ↳ **Guy Courtois**, expert en finance solidaire, ancien président du comité du label Finansol
- ↳ **Flora Guerry**, experte en investissement dette privée - Eiffel Investment Group
- ↳ **Eric Larpin**, journaliste spécialiste de la finance solidaire
- ↳ **Elise Leclerc**, spécialiste de l'innovation sociale et de la mesure d'impact, directrice du Laboratoire d'Évaluation et de Mesure de l'Impact social de l'ESSEC
- ↳ **Jean-Pierre Lefranc**, directeur administratif et financier - Habitat et Humanisme
- ↳ **Alexandre Lengereau**, expert financier - président d'Amadeis
- ↳ **François Marc**, expert en finance
- ↳ **Yasmine Puteaux**, auditrice du label ISR pour l'AFNOR, membre ambassadeur de l'association des Acteurs de la finance responsable (AFR) et présidente de Kermani Conseil expert en Conseil en Conformité
- ↳ **Catherine Siproudhis**, avocate, spécialisée dans le secteur bancaire et de la gestion d'actifs
- ↳ **Sabina Zinkhöfer**, experte en finance et partenariats d'entreprises en Europe

Merci à **Léa Zaslavsky** pour son implication au sein du comité.



190

produits sont
labellisés Finansol
au 31.12.2023

6



séances du
comité du label
Finansol

Retrouvez la liste
complète des produits
labellisés Finansol sur
www.finance-fair.org

24



structures rencontrées
dans le cadre des
demandes de
labellisation



**ISABELLE GUÉNARD-
MALAUSSÈNE**

Présidente du Comité du label
Finansol

« 2023 est une année structurante pour le label Finansol qui intègre de façon plus formalisée, dans son règlement et ses dossiers de candidature, les critères de l'investissement à impact.

Le Comité continue de porter toute son attention à la transparence des produits financiers et l'objectif d'utilité sociale des projets bénéficiaires.

Procédures, dossiers de candidatures, tutoriels et documentation sont mis à jour pour répondre à notre degré d'exigence, et le renforcement de l'équipe label chez FAIR permet un important travail de sensibilisation et de formation pour les membres du Comité et les utilisateurs.

À l'issue de l'audit annuel, de rencontres avec plus d'une vingtaine de structures, 7 retraits et 12 nouvelles labélisations (parts d'entreprises, fonds 90-10, produits d'assurance UC et fonds Croissance, fonds de partage, livret de micro-épargne), 190 produits financiers finissent l'année distingués par le label. »

LE LABEL FINANSOL ÉVOLUE

Après le collectif, c'est maintenant au label Finansol d'évoluer pour s'adapter aux pratiques du secteur. Le cap est clair : intégrer de façon plus formalisée et plus exigeante les codes de l'investissement à impact social, tout en conservant les fondamentaux à savoir **la transparence de l'information et l'utilité sociale des entreprises financées**. Ceci au service d'une finance plus inclusive. Également, le logo du label se modernise.



Le conseil scientifique

FAIR anime un conseil scientifique visant à démocratiser, vulgariser et faire avancer les sujets liés à la finance à impact social. Il travaille notamment à la création de contenus et au rapprochement de FAIR avec les milieux scientifiques et de la recherche.

En 2023, le conseil scientifique a publié un recueil des contributions des membres sur les grands enjeux structurants de la finance solidaire et la fondation à impact tels que le financement de l'Économie sociale et solidaire (ESS), l'évaluation de l'impact social ou bien encore l'articulation entre épargne solidaire et investissement solidaire.

Le conseil a poursuivi sa mission de conseil aux équipes et aux instances de gouvernance de FAIR, notamment dans le cadre du programme d'études de l'association. Il a formulé des recommandations en termes de cadrage des documents, et de méthodologie pour la future étude sur les épargnants solidaires. Des pistes d'amélioration et de rigueur accrue dans l'élaboration des documents ont été formulées (*Panorama de la finance à impact et Zoom sur la finance solidaire*).

D'autres réflexions ont également été menées, notamment sur l'évolution du label Finansol ainsi que sur le sujet de la finance à impact cotée.

Le conseil scientifique est composé de :

- ↳ **Thierry Sibieude**, président du conseil scientifique, fondateur de la chaire Innovation et Entrepreneuriat Social, de l'accélérateur d'entreprises sociales Antropia Essec et du Laboratoire Essec E&MISE (Evaluation et Mesure de l'impact social)
- ↳ **Olivier Garnier**, directeur général à la Banque de France, en charge des statistiques, des études économiques et monétaires, et des relations internationales
- ↳ **Corinne Gendron**, professeure titulaire de la chaire RSE de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)
- ↳ **Benoît Granger**, administrateur de FAIR et de Financement Participatif France, spécialiste de l'entrepreneuriat, du social business, du microcrédit et de la finance solidaire
- ↳ **Frédéric Lavenir**, président de l'Adie et ancien directeur général de CNP Assurances
- ↳ **Nicolas Mottis**, professeur à l'École polytechnique, administrateur du FIR et membre de la commission Climat et finance durable de l'AMF
- ↳ **Nadine Richez-Battesti**, enseignante-chercheuse à Aix-Marseille Université et au LEST-CNRS, membre de la RECMA et coprésidente de l'ADDES
- ↳ **Benjamin Roger**, responsable de l'Observatoire national de l'ESS porté par ESS France, délégué général de l'ADDES
- ↳ **Gregory Schneider-Maunoury**, professeur associé à l'Université Sorbonne Paris-Nord, fondateur et dirigeant de la société Defis Impact



THIERRY SIBIEUDE

Président du conseil scientifique

« Aujourd'hui la France représente près de 26 % de toute la finance à impact européenne (Impact Europe, 2022) et se place donc comme acteur de référence.

Longtemps considéré comme confidentiel, l'investissement à impact devient de plus en plus l'horizon de la place financière de Paris.

À ce titre, les différentes contributions du conseil scientifique, et plus largement de FAIR, ont plus que jamais pour objectifs de nourrir la réflexion et d'engager des actions concrètes pour relever le défi de faire passer sereinement à l'échelle la finance à impact afin de répondre aux urgences écologiques et sociales que nous connaissons. »

1

Promouvoir une finance à impact social

FAIR vise à sensibiliser les citoyens sur l'utilisation de leur épargne et, par là, à promouvoir une finance plus solidaire en encourageant le passage à l'acte. De tels projets, alliant temps forts de communication, actions sur le long terme et présentations pédagogiques, constituent le cœur de l'activité de l'association.

Animer des temps forts de communication

16^E SEMAINE DE LA FINANCE SOLIDAIRE

Cette opération de sensibilisation veut faire prendre conscience à chacun que son épargne est un moyen d'action et qu'elle peut soutenir des projets répondant aux enjeux de notre société. L'édition 2023 s'est tenue du 13 au 20 novembre. Les résultats :

- Une campagne renouvelée
- 90 événements organisés partout en France
- 1,5 million de personnes touchées



21^E BAROMÈTRE DE LA FINANCE SOLIDAIRE

Cette publication pédagogique, conçue en partenariat avec La Croix et sortie en juin 2023, propose des reportages sur des initiatives citoyennes et des indicateurs d'impact de la finance solidaire en France.

Retrouvez-le sur www.finance-fair.org/fr/centre-de-ressources



NICOLAS
épargnant
Crédit Mutuel

« Cela nous a intéressé de pouvoir orienter notre don vers des associations spécifiques qui nous tenaient à cœur, et d'avoir la possibilité d'en changer, de se dire que cette année, nous allons pouvoir donner un petit coup de pouce à telle ou telle cause. »

Témoignage diffusé lors de la Semaine de la finance solidaire.

PRÉSENT·E·S : 10H POUR FAIRE AVANCER LE MONDE

• 120 jeunes, de 18 à 35 ans, avaient rendez-vous à Nantes le 23 novembre pour la 1^{ère} édition de cette journée placée sous le signe de l'engagement citoyen, organisé par FAIR et makesense. Au programme : défis, actions et débats afin de façonner, ensemble, un monde plus durable et inclusif.

L'événement était soutenu par l'Agence Française de Développement (AFD), France Active, MAIF et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.



© AURORA

Sensibiliser les épargnants

FAIR veut sensibiliser et promouvoir la finance solidaire auprès du grand public tout en consolidant l'engagement des communautés. Afin de toucher une large audience, l'association veille à s'ouvrir aux nouveaux canaux de communication (podcasts, sponsoring) et à produire des contenus pédagogiques et ludiques (vidéos de présentation de projets, infographies sur l'épargne de partage ou l'évolution des taux d'intérêts, etc.). L'association renforce également sa présence en ligne (deux sites internet et 4 comptes sur les réseaux sociaux) et a lancé en 2023 une nouvelle newsletter à destination des épargnants pour tout comprendre à la finance solidaire.

FAIR prend régulièrement la parole pour promouvoir le modèle de la finance solidaire, lors d'événements organisés par ses adhérents, des réseaux de l'ESS ou financiers, ou par des organisations internationales.



36 300

abonnés sur les réseaux sociaux



95

interventions presse ou lors d'événements



110

ressources disponibles sur www.finance-fair.org



120

fiches de projets financés par la finance solidaire



40 ANS DE FINANCE SOLIDAIRE

Tout commence en 1983, avec la création du premier fonds de partage en Europe... Le Crédit Coopératif, Ecofi et FAIR vous proposent un voyage dans le temps de la finance solidaire.

Mettre la finance solidaire à l'agenda médiatique

FAIR poursuit son travail de fond auprès des journalistes, des médias et des réseaux sociaux pour renforcer sa position d'expert dans l'espace médiatique et accroître la visibilité de la finance solidaire auprès du grand public, de l'écosystème et des leaders d'opinion.

5

tribunes



46%



des Français se disent prêts à se montrer patients et à investir sur des projets rentables à moyen ou long terme, un chiffre qui grimpe à 64 % chez les 18-24 ans.

D'après le sondage FAIR et France Active, par OpinionWay, « les Français et l'épargne solidaire » (novembre 2023)

2

Développer les pratiques

Les entreprises sociales ont des besoins spécifiques de financement, auxquels la finance à impact social a la capacité de répondre. La démarche de FAIR est de soutenir ces acteurs et leurs bénéficiaires par la promotion collective de l'épargne et de l'investissement solidaires et ainsi permettre de collecter les ressources nécessaires à leur développement.

Favoriser l'innovation

En tant que centre de compétences, FAIR a accompagné la Direction générale du Trésor pour la structuration de quatre contrats à impact dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI), lancé en novembre 2020, pour promouvoir l'égalité des chances économiques. FAIR a également accompagné la création de huit autres contrats à impact pour l'AMI sur la thématique de l'accès à l'emploi, lancé en mars 2021 par le Ministère du Travail.

Afin de favoriser l'appropriation de cet outil par les acteurs, FAIR a diffusé en 2023 un guide de réflexion sur la mise en place d'un contrat à impact et une étude de cas sur le contrat à impact de la Fondation Apprentis d'Auteuil. Un événement a été organisé avec le Centre français des Fonds et Fondation sur les contrats à impact et leurs enjeux pour les fondations et les fonds de dotation.



LOI PACTE ET ÉPARGNE SOLIDAIRE - 7 NOVEMBRE

Entre 2010 et 2022, l'encours de l'épargne salariale est passé de 88,6 à 162,23 milliards d'euros. En parallèle, l'encours des FCPE solidaires est passé de 1,46 à 15,3 milliards d'euros. La part du solidaire dans l'épargne salariale a donc mécaniquement augmentée, passant de 1,65 % à 9,43 %.



LES ESUS DANS LES PAYS DU SUD - 12 DÉCEMBRE

Petit-déjeuner sur la performance sociale et environnementale des entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS) agissant dans les pays du Sud : quels modèles économiques pour quelle additionalité ?

Financer les ODD

Comment orienter davantage de capitaux en faveur des Objectifs du Développement Durable (ODD) ? Cette question touche à deux sujets centraux pour FAIR : l'accès au financement pour les entreprises de l'ESS et le plaidoyer pour un cadre légal positif.

FAIR a participé au *Global Forum for Social and Solidarity Economy (GSEF)* à Dakar afin d'échanger sur les collaborations, partenariats et financements entre acteurs de l'ESS. Elle s'est aussi associée au *Global Steering Group for Impact Investment (GSG)* et aux NAB d'Israël, d'Italie et du Portugal dans le cadre du programme Horizon Europe, en publiant un rapport sur les écosystèmes d'innovation technologique axés sur les Objectifs de développement durable.

Enfin, FAIR a réalisé une étude pour le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour mettre en lumière les besoins financiers des entreprises ESUS de solidarité internationale, et le soutien potentiel que pourrait leur apporter l'Agence Française de Développement.

Analyser les enjeux clés du secteur

Depuis 2001, l'Observatoire de la finance à impact social collecte auprès de ses adhérents et analyse les données de la finance à impact social en France. L'objectif : présenter une image représentative du secteur et identifier ses tendances et évolutions majeures.

Ces données sont présentées chaque année dans des études à visée statistique ou thématique, notamment :

- ↳ Un *Zoom sur la finance solidaire*, à l'usage des professionnels, visant à une meilleure compréhension des tendances du secteur.
- ↳ Le premier *Panorama de la finance à impact* en France, première publication du NAB France.
- ↳ La consolidation d'indicateurs territoriaux.



100

indicateurs étudiés et consolidés à partir des données des 184 produits financiers proposés par 81 acteurs

LA FINANCE À IMPACT EN FRANCE

« Le marché français se développe de manière encourageante. Nos travaux confirment que les investisseurs à impact recherchent autant le rendement financier que l'impact. On observe également que les investisseurs veulent de l'additionnalité, c'est-à-dire qu'ils veulent montrer que leurs véhicules font une différence en soutenant activement les entreprises financées [...]. Enfin, pour les enjeux de mesure, les normes internationales font aujourd'hui tout autant référence que les normes nationales. »

Édito du *Panorama de la finance à impact*



MAMBA SOUARÉ

Cofondateur de ComDev Africa et Secrétaire Général du Consortium Jeunesse Sénégal

« Au Sénégal, en juin 2021, l'assemblée nationale a voté le projet de loi d'orientation relative à l'Economie Sociale et Solidaire. L'avènement des entrepreneurs sociaux et des associations entrepreneurs responsables sont de grands pas vers le développement de l'ESS en Afrique, et des efforts doivent être menés pour faire éclore le plein potentiel de l'ESS comme levier des transitions que nous souhaitons. »



REGARDS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

- À l'occasion des 25 ans du label Finansol, les membres du conseil scientifique de FAIR croisent leurs regards sur le contexte dans lequel le label s'inscrit, le financement de projets au sein de l'ESS, la relation entre solidaire et responsable, la mesure d'impact, etc. Autant d'analyses pour mieux répondre aux attentes des épargnants, particuliers ou investisseurs institutionnels.



3

Représenter les acteurs

FAIR porte les intérêts des acteurs de la finance à impact social, en France et à l'international : elle représente ses adhérents au sein d'instances de concertation publiques ou de la société civile, et entretient des relations de travail suivies avec les décideurs publics.

Porter la voix des acteurs de la finance à impact social

FAIR travaille en étroite relation avec les acteurs des secteurs financiers et de l'ESS, en France et à l'international, et veille à développer ses relations avec les contacts pertinents.

FAIR a également contribué de manière significative à des consultations et groupes de travail pour porter haut la voix des acteurs de la finance à impact social en France et en Europe.

LDDS ET FINANCEMENT DE LA DÉFENSE ?

- Lors du projet de loi de finances de 2024, le gouvernement a introduit un amendement qui permettrait aux banques de financer les entreprises de l'industrie de la défense avec l'épargne des Livrets de Développement Durable et Solidaire (LDDS). Le collectif FAIR s'est mobilisé pour supprimer cet ajout et a notamment cosigné une tribune avec ESS France.

3

ministères mobilisés : Matignon, Ministère des Finances, Ministère du Travail



22

lettres de veille décryptant l'actualité réglementaire et politique en France et en Europe



28

interlocuteurs institutionnels rencontrés : Parlement, Commission européenne, régulateurs et réseaux financiers français et internationaux



9

contributions, tribunes et lettres ouvertes produites portant la position des acteurs du collectif auprès du Conseil National de la Refondation, du Conseil Supérieur de l'ESS, de l'Inspection générale des Finances...



« En période d'inflation élevée, de ralentissement économique et de difficultés accrues pour les entreprises solidaires, l'encouragement à l'investissement solidaire est plus nécessaire que jamais. Le Gouvernement commet donc une erreur grave en mettant de côté ces mesures que le Parlement n'a pas cessé de soutenir au cours des dernières années. »

Extrait de la lettre ouverte au gouvernement de FAIR : « PLF : la finance solidaire, grande oubliée du budget »

Convaincre les décideurs publics

FAIR a pour mission de créer un environnement juridique et fiscal favorable au développement de la finance à impact social. L'impulsion politique restant décisive pour l'encourager et la renforcer, FAIR agit avec ses adhérents et intervient auprès des décideurs publics.

En 2023, des ateliers ont été organisés pour construire un plaidoyer commun autour de 3 sujets :

- Le projet de loi de finances, et la bonne nouvelle pour les épargnants à l'issue des débats : le taux bonifié à 25 % de l'IR PME ESUS et de l'IR foncières solidaires est prolongé en 2024 et en 2025.
- Le règlement SFDR, dans le cadre d'une consultation organisée par la Commission européenne, afin d'atteindre une réglementation valorisant la finance à impact social et les bonnes pratiques de ses acteurs.
- La modification des règles relatives aux fonds solidaires, à la demande de la Direction générale du Trésor, notamment afin de les autoriser à détenir entre 5 et 15 % de titres ou parts solidaires (contre 5 à 10 % aujourd'hui). Ces propositions seront débattues en 2024.

Valoriser le modèle français de la finance solidaire en Europe et dans le monde

La finance solidaire est une forme pionnière de la finance à impact, qui a pu se développer en France grâce à une conjonction de facteurs favorables. Par la valorisation des innovations nationales et une dynamique de coopération internationale, FAIR vise à ce que la France s'inscrive comme fer de lance de la finance à impact social en Europe et à l'international.

En 2022, FAIR a notamment rédigé 3 contributions à destination des décideurs européens, pour promouvoir la position des acteurs français sur des sujets tels que la réglementation des noms des fonds durables, le reporting extra-financier et le label Fonds d'entrepreneuriat social européen (EuSEF).



SIR RONALD COHEN

Président du GSG lors des 10 ans du NAB France

« Aujourd'hui, trois tendances majeures mettent l'impact sur le devant de la scène : un changement de valeurs, notamment venu des plus jeunes, depuis une quinzaine d'années ; une technologie mise au service de l'impact [...] ; et enfin un besoin de transparence en termes d'impact, introduit par les entreprises en réaction à des dérives de green et social washing. Il devient aujourd'hui inévitable de prendre en compte l'impact. »

© ROY BAR

GSG SUMMIT À MALAGA OCTOBRE 2023

Un rassemblement de 1000 leaders de l'impact, investisseurs, entrepreneurs, économistes et décideurs convaincus de la nécessité de mobiliser davantage de capitaux pour financer les objectifs de développement durable.



© ARSFOTOGRAFIA, GLOBAL STEERING GROUP FOR IMPACT INVESTMENT (GSG) AND SPAINNAB



ANTOINE ANQUETIL

Responsable du développement de Solifap

« Pour les épargnants actionnaires de Solifap, le dispositif IR PME ESUS vient compléter l'absence de rémunération des actionnaires liée à nos statuts ESS. Bien que l'impact soit la principale motivation de l'investissement, une réduction d'impôt est un élément déclencheur dans 80 % des cas. Elle est considérée comme un "bonus" ajouté à l'impact de l'investissement, qui aide à compenser les éléments négatifs (risque, faible rendement...). »

DÉVELOPPER L'INVESTISSEMENT À IMPACT

Depuis 2023, FAIR, le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et France Invest reprennent ensemble l'animation du NAB France, le comité consultatif français pour l'investissement à impact. À l'origine créé pour alimenter les travaux de la Social Impact Investment Taskforce du G8, le NAB contribue aujourd'hui à faire connaître et grandir le marché de l'investissement à impact en France et dans le monde. Des travaux sont lancés autour de trois sujets : le dimensionnement du marché, la taxonomie sociale et l'alignement de la stratégie d'impact des fonds dits « 90/10 ».

4

Accompagner nos adhérents et partenaires

FAIR fait vivre le dialogue et la réflexion parmi ses adhérents. Aujourd'hui, elle entend renforcer son accompagnement, notamment en complétant et en structurant mieux son offre aux adhérents : de l'accompagnement à la labellisation en passant par la communication ou encore la construction de données statistiques.

Favoriser l'accès aux financements

Le financement est une étape clé dans la vie d'une organisation, qu'il s'agisse de financer l'amorçage, le développement, un changement d'échelle ou encore de trouver des sources de financement complémentaires. Les projets à impact social et environnemental ont des besoins particuliers, que les financeurs à impact comprennent bien. FAIR favorise les rencontres entre ces acteurs à travers une information claire et par leur mise en relation.



LA FINANCE SOLIDAIRE AU SERVICE DES ASSOCIATIONS - 28 JUIN

Organisée par FAIR et le Mouvement associatif, cette rencontre visait à informer les projets associatifs des opportunités représentées par la finance solidaire.

CONVENTIONS D'AFFAIRES EN ÎLE-DE-FRANCE

• Une nouvelle édition régionale des conventions d'affaires a été organisée en octobre 2023. Porteurs de projets et investisseurs à impact social se sont retrouvés à Paris pour une journée de mise en relation organisée avec le soutien de la Région Île-de-France et en partenariat avec France Active Île-de-France, les Canaux, la CRESS Île-de-France et Antropia ESSEC. 26 porteurs de projets et 21 financeurs ont pu échanger lors de 115 rendez-vous qualifiés. Un webinar de préparation à la levée de fonds, animé par un financeur et une porteuse de projet ayant déjà bénéficié des conventions d'affaires, avait été proposé en amont.

LES FINANCEMENTS EASI DU FSE+

Le programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI) est un fonds européen dédié au financement de projets qui répondent de manière innovante à des problématiques sociales. FAIR, en tant que point de contact national, a mis en place une plateforme pour outiller les acteurs, faciliter leur accès aux appels à projets et favoriser l'échange de bonnes pratiques. Deux appels à projets ont été diffusés en 2023, sur la lutte contre le sans-abrisme et pour des projets à fort impact social.

Soutenir les démarches de développement

FAIR appuie ses membres et partenaires dans leurs démarches de développement et de promotion de la finance à impact social. Dans cet esprit, elle se positionne comme un véritable centre de ressources et un soutien pour ses adhérents.

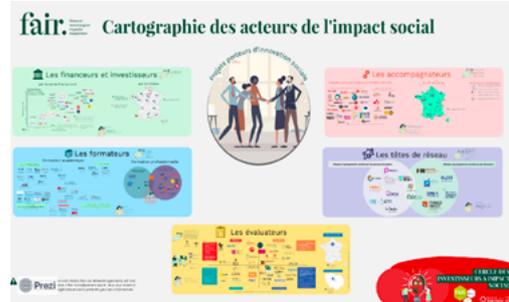
LE LABEL FINANSOL ÉVOLUE POUR TOUJOURS PLUS D'EXIGENCE ET DE TRANSPARENCE

Pionnier dans le champ de la finance solidaire, le label Finansol s'est toujours ancré dans la réalité de son écosystème. En 2023, il a renforcé son règlement en s'inscrivant dans des référentiels internationaux et nationaux et en clarifiant certaines définitions et exigences sur l'impact social. Concrètement, cela se traduit par de nouveaux dossiers de candidatures et indicateurs. Ces évolutions réaffirment l'ADN du label en poursuivant ses objectifs d'exigence et de transparence au service du développement de l'innovation financière et sociale et de l'intérêt des épargnants.



JEAN-MICHEL LÉCUYER
Directeur général d'INCO

« Je me réjouis de l'évolution qu'a connue le label Finansol en 2023, qui prend en compte les nouveaux paradigmes issus de la récente montée en puissance de la finance à impact. Le label rentre ainsi pleinement en cohérence avec le périmètre de l'association FAIR, étendu à la finance à impact social depuis la fusion entre Finansol et l'iiLab en 2021. Mais ce faisant il ne renie rien, bien au contraire, de l'exigence et de la rigueur qui ont fait sa réputation, au service d'une finance plus solidaire. Parmi les évolutions, citons une meilleure caractérisation des objectifs d'impact des fonds, l'identification des facteurs de recherche d'additionnalité des outils de financement, une exigence accrue dans la mise en œuvre de processus d'évaluation de l'impact des entreprises financées, et la clarification du taux d'impact réel d'un produit financier, tenant compte des effets de dilution. »



CARTOGRAPHIE DE L'ÉCOSYSTÈME DES ACTEURS À IMPACT SOCIAL

Réalisée par FAIR, en collaboration avec le Rameau et la Banque des Territoires, dans le cadre du Cercle des investisseurs à impact social



4 comités de pilotage sur les dossiers de candidature au label Finansol : financeurs à impact, entreprises à impact, fonds 90/10 et OPC, produits bancaires



7 nouveaux dossiers de candidature



15 adhérents impliqués

COLLECTER, ANALYSER ET DIFFUSER LES DONNÉES

Lancé à l'automne 2021, le projet de système d'information renforcé sur la finance à impact social de FAIR, FAIR Dataroom, continue ses avancées en 2023. L'objectif ? Informatiser les opérations de collecte de données au titre du label Finansol et permettre la restitution et le suivi de l'historique des indicateurs, pour une meilleure valorisation des données des acteurs du secteur.

5

Rassembler autour de valeurs fortes

FAIR est une communauté de membres dynamiques et actifs, engagés pour le développement d'une finance au service du bien commun. L'association s'attache à faire vivre le dialogue et la réflexion parmi ses adhérents.

Animer et informer le collectif

FAIR propose des espaces de discussion et d'information tout au long de l'année :

- ↳ **Une infolettre mensuelle**, envoyée aux membres, partenaires, et plus largement aux acteurs de l'écosystème, qui met en lumière l'actualité de l'association et du secteur, aux échelles nationales et internationales
- ↳ **Des emails dédiés**, selon les actualités de l'association, proposant des contenus exclusifs aux adhérents
- ↳ **Une veille sur l'actualité réglementaire et politique** en France, en Europe et dans le monde
- ↳ **Des webinaires sur les actualités du secteur**, par exemple la sortie d'une étude, la présentation des évolutions du label, sur la préparation à la levée de fonds ou encore sur les appels à projets pour des financements européens
- ↳ **Des événements** de débat et de networking
- ↳ **L'animation de groupes de travail** et d'espaces d'échanges impulsés par les membres



19

événements



32

rencontres des groupes de travail



LE GRAND DÉBUNK - 20 NOVEMBRE

Et si, en 1 heure, nous nous autorisions à échanger autour des questions qui ne font pas consensus ? C'était le pari proposé lors de cette soirée !



LE LABEL FINANSOL FÊTE SES 25 ANS - 28 MARS

25 ans de labellisation, de confiance et de transparence, ça se fête ! En présence de 60 participants, les évolutions du label et l'avenir du secteur ont été abordés.

Favoriser les dynamiques collectives

Afin de renforcer son rôle de fédérateur d'une communauté diverse et engagée, FAIR anime des groupes de travail. Pilotés par des adhérents, chaque groupe offre un espace de dialogue et d'échanges, favorise la montée en compétences par le partage d'expériences et encourage la coconstruction d'outils utiles à l'écosystème.

PRATIQUES D'IMPACT DES FINANCEURS ET INVESTISSEURS À IMPACT SOCIAL

Les enjeux de gestion et mesure de l'impact social sont complexes à appréhender et répondent à des logiques et des intentions différentes en matière d'investissement. À la suite de retours d'adhérents obtenus lors d'un premier tour de table mené début 2023, un nouveau groupe de travail a vu le jour sur les pratiques d'impact des financeurs et investisseurs à impact social. Cet espace d'échanges a pour objectifs la production d'outils pratiques et utiles du côté des apporteurs de capitaux, de proposer des temps de prise de recul et d'inspiration sur le sujet et des standards de référence en termes de définitions, de pratiques, d'outils en s'appuyant sur les travaux de place. Deux rencontres ont eu lieu en 2023 et un programme soutenu est déjà prévu pour 2024.

Pilotage par **Adrien Pannetier** (Fonds Prouesse) et **Philippe Poiré** (Crédit Mutuel AM)



CERCLE DES INVESTISSEURS À IMPACT SOCIAL

Impulsé par la Banque des Territoires en 2016, ce groupe de travail est coanimé par Le Rameau et FAIR afin de renforcer les synergies entre les financeurs à impact social. En 2023, le Cercle s'est réuni à trois occasions : une rencontre sur les enjeux des financeurs solidaires dans les territoires, un atelier de partage de pratiques et une conférence « Investissement à impact social et territoires ». Ces travaux ont notamment abouti à la publication d'une cartographie de l'écosystème de la finance à impact social.

ACTEURS DE L'ACTIONNARIAT SOLIDAIRE

En 2023, les 74 membres de la communauté des acteurs de l'actionnariat solidaire ont poursuivi les travaux entamés depuis 2020 au cours de deux rencontres : une introduction au RGPD et un séminaire sur la mobilisation citoyenne. Cette communauté, ouverte au-delà des membres de l'association, a été créée à l'initiative de FAIR et de la Fondation Macif, avec le soutien de la Fondation Crédit Coopératif. Les échanges seront relancés en 2024.

Pilotage par **Lydie Crépet** (Habitat & Humanisme)



FONCIÈRES SOLIDAIRES

Répondant à la demande d'adhérents, un groupe de travail à destination des foncières solidaires membres de FAIR (environ 25 structures de nature différente) a été mis en place. Il vise à leur permettre d'échanger entre pairs et faire avancer leurs principaux sujets, depuis les problématiques fiscales ou juridiques jusqu'au projets de développement communs. Deux rencontres ont eu lieu depuis septembre 2023 et la feuille de route du groupe sera précisée en 2024.

Pilotage par **Lydie Crépet** (Habitat & Humanisme) et **Emilie Wietzke** (Terre de Liens)



FINANCER LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

FAIR, avec le concours de l'AFD, mène depuis 2018 un programme pour mettre en lumière auprès du grand public la finance solidaire en faveur de la solidarité internationale. Un groupe de travail réunissant 15 structures a été mis en place pour agir en ce sens, notamment par l'animation du site internet www.financerlasolidariteinternationale.org et la production de contenus pédagogiques.

Pilotage par **Isabelle Brun** (SIDI)



Une ambition renouvelée

Deux ans après la fusion et la naissance de FAIR, l'association, forte de 28 ans d'histoire, a lancé en 2023 des travaux collectifs pour réfléchir, définir et adopter son nouveau plan stratégique qui couvrira les années 2024 à 2026.

Un plan stratégique : pour quoi faire ?

C'est en 2018 que l'association a rénové ses statuts, ainsi que son projet associatif, et a impliqué ses membres dans la préparation et la mise en place d'un plan stratégique pour la période 2020-2023. L'association souhaitait de cette façon renouveler et renforcer ses missions pour accroître l'efficacité de son action.

S'inscrivant dans la continuité de celui de 2020-2023, le nouveau plan stratégique de FAIR pour 2024-2026 entend répondre à un enjeu majeur : **promouvoir la finance citoyenne et à impact social comme un accélérateur de transitions, au service d'un monde plus juste et durable.**

Afin de poursuivre l'accélération de la promotion de la finance solidaire, et plus encore, de projeter FAIR dans les grands défis que l'association doit relever d'ici 2026, la gouvernance de l'association a adopté trois nouvelles orientations stratégiques qui seront mises en œuvre en 2024, 2025 et 2026 :

- 1 Engager les épargnants solidaires d'aujourd'hui et de demain** en construisant une parole incarnée, engagée et transparente, et en approfondissant les connaissances sur les attentes des épargnants.
- 2 Renforcer et animer une communauté de membres pour faire rayonner notre vision exigeante de la finance à impact**, en s'appuyant sur l'expérience de nos membres-praticiens et en renforçant et diffusant les pratiques d'impact du collectif.
- 3 Développer un laboratoire d'idées et d'expérimentations** en intégrant les enjeux environnementaux dans les travaux de FAIR, et en multipliant les collaborations en France et à l'international.

ÉTAPES CLÉS

AVRIL
2023

Premier atelier de travail du comité de pilotage, ateliers de prospective et de consultation des membres de FAIR

JUILLET
2023

SEPT.
2023

Rédaction d'une première version du plan stratégique et définition d'indicateurs

OCT.
2023

Présentation au Conseil d'administration

DÉC.
2023

Adoption définitive par le CA



© AKUO ENERGY

Énergie Partagée a investi dans la première centrale solaire flottante de France, implantée sur un plan d'eau artificiel du Vaucluse, O'MEGA1



CLÉMENCE VAUGELADE
Directrice adjointe de FAIR

« Tout au long de l'année 2023, nous avons pu mener un travail de démocratie associative avec la gouvernance de l'association et les membres de FAIR.

Deux ans après la naissance du collectif, ce processus a permis de se fédérer autour des valeurs et des missions de l'association mais il a également mis en exergue un certain nombre de défis que devra relever l'équipe de FAIR, composée aujourd'hui de 20 collaborateurs.

Nous avons désormais une nouvelle boussole pour développer les activités de l'association pour les trois prochaines années... »

Une méthodologie itérative au service du collectif

Tout au long de l'année 2023, FAIR et son collectif se sont mobilisés pour élaborer ce plan stratégique. FAIR remercie ses membres et partenaires pour leurs contributions essentielles.

La construction de ce plan stratégique, c'est entre autres :

- ↳ Un comité de pilotage de 10 personnes représentatives de la gouvernance, de la diversité des membres et de l'équipe de FAIR qui s'est réuni 8 fois entre avril et octobre 2023
- ↳ 2 ateliers de prospective, dont un organisé à l'occasion de l'Assemblée générale de FAIR en avril 2023
- ↳ 1 questionnaire envoyé à tous les adhérents pour recueillir leurs attentes
- ↳ 2 ateliers de réflexion en juin 2023
- ↳ 3 séminaires de travail organisés avec le Bureau, l'équipe et le comité de pilotage
- ↳ Une élaboration et une adoption par le Bureau et le Conseil d'administration entre septembre et décembre 2023



ADRIEN DE CROMBRUGGHE
Responsable des investissements Care Impact à la Banque des Territoires

« Ce nouveau plan stratégique nous projette avec pertinence, selon moi, dans les grands défis que FAIR doit relever pour poursuivre l'accélération de sa promotion de la finance solidaire.

C'est avec plein d'enthousiasme que nous avons construit ce plan stratégique, c'est avec une motivation inébranlable que l'ensemble des équipes de FAIR s'apprête à l'exécuter, et, c'est avec une grande confiance que nous nous donnons rendez-vous dans 3 ans pour en évaluer les fruits. »

151 adhérents

au 30 avril 2024

- ↳ 3 Colonnes
- ↳ Accession solidaire
- ↳ Acted
- ↳ Action Contre la Faim
- ↳ Adie
- ↳ AG2R La Mondiale Gestion d'Actifs
- ↳ Agora pour l'habitant
- ↳ Allianz Global Investors
- ↳ Amasisa (forest investissement)
- ↳ Amundi AM
- ↳ Apicil AM
- ↳ Autonomie et Solidarité
- ↳ Backbone
- ↳ Banque CIC
- ↳ Banque des Territoires - Groupe Caisse des Dépôts
- ↳ Banque Postale (La)
- ↳ Base Commune
- ↳ BDF Gestion
- ↳ Bellevilles
- ↳ BFT Investment Manager
- ↳ BNP Paribas AM France
- ↳ BPCE
- ↳ BPI France
- ↳ Bretagne Capital Solidaire
- ↳ Caisse de Crédit Municipal de Lyon
- ↳ Caisse de Crédit Municipal de Nantes
- ↳ Caisse de Crédit Municipal de Nîmes
- ↳ Caisse de Crédit Municipal de Paris
- ↳ Caisse de Crédit Municipal de Toulouse
- ↳ Caisse Fédérale du Crédit Mutuel
- ↳ Cap Habitat Coopératif
- ↳ Caritas Habitat
- ↳ CCFD-Terre Solidaire
- ↳ Cèdre Finance éthique (Le)
- ↳ Centre français des Fonds et Fondations
- ↳ Cerf-Vert
- ↳ Chênelet (Foncière)
- ↳ Chartrons Patrimoine
- ↳ Cigales (Fédération)
- ↳ Citizen Capital
- ↳ Comité Intersyndical de l'Epargne Salariale (CIES)
- ↳ Confédération CFDT
- ↳ Confédération Nationale du Crédit Mutuel
- ↳ Covéa Finance
- ↳ Cow Gestion
- ↳ Crédit Coopératif
- ↳ Crédit Mutuel Arkéa
- ↳ Crédit Mutuel Océan
- ↳ Croix-Rouge française
- ↳ Dapat (Foncière)
- ↳ Emmaüs Epargne Solidaire (Foncière)
- ↳ Enercoop
- ↳ Enercoop Midi-Pyrénées
- ↳ Energie Partagée
- ↳ Entrepreneurs du Monde
- ↳ Epargne Solidaire pour l'Immobilier Social (ESIS)
- ↳ Ethiquable
- ↳ Etic
- ↳ Fadev
- ↳ Familles solidaires
- ↳ Federal Finance
- ↳ FemuQuì
- ↳ Fermes en Vie
- ↳ Finacoop
- ↳ Financière Conseil
- ↳ Financière de l'Echiquier (La)
- ↳ Financière Responsable (La)
- ↳ Fondation AlphaOmega
- ↳ Fondation Leopold Bellan
- ↳ Fondation pour le Logement Social (FLS)
- ↳ Fonds Prouesse
- ↳ France Active
- ↳ Garrigue
- ↳ Gay-Lussac Gestion
- ↳ Generali Vie
- ↳ Goodvest
- ↳ Habitat & Partage
- ↳ Habitat et Humanisme (Fédération)
- ↳ Habitats Solidaires
- ↳ Hacoopa
- ↳ Hapi'Coop
- ↳ Hectarea
- ↳ Helios
- ↳ Herrikoa
- ↳ Impact Business Angels
- ↳ Impact Partners
- ↳ Inco Ventures
- ↳ Initiative France
- ↳ Initiatives pour une Economie Solidaire (IÉS)
- ↳ Institut de Développement de l'Economie Sociale (IDES)



143

adhérents,
au 31 décembre
2023

- ↳ Iroko
- ↳ Kois advisory
- ↳ KPMG
- ↳ Labo de l'ESS (Le)
- ↳ L'Hermitage
- ↳ L'Isa
- ↳ Lita.co
- ↳ Lurzaindia
- ↳ Macif Finance Epargne
- ↳ Maif
- ↳ Maison de Blandine (La)
- ↳ Mandarine Gestion
- ↳ Médecins du Monde
- ↳ Meeschaert AM
- ↳ Mirova
- ↳ Mouvement Impact France
- ↳ Natixis Interepargne
- ↳ Nef (La)
- ↳ Noiret Patrimoine
- ↳ Nouvelles Solidarités - Beguinage Solidaire
- ↳ Novaxia Investissement
- ↳ Ofi AM
- ↳ Oikocredit
- ↳ On.Capital
- ↳ Palatine AM
- ↳ Patrima
- ↳ Phitrust Partenaires
- ↳ Résidétape
- ↳ ResidSocial
- ↳ Ring Capital
- ↳ Rothschild & Co AM
- ↳ Sicav Go
- ↳ Sidi
- ↳ Sienna Gestion
- ↳ Socram Banque
- ↳ Solidarités Nouvelles pour le Logement-Prologues (SNL)
- ↳ Solifap
- ↳ Sycomore AM
- ↳ Symbiotics France
- ↳ Terrafine
- ↳ Terre de Liens (Foncière)
- ↳ Toit pour Tous Développement (Un)
- ↳ UMR Retraite
- ↳ Urban solidarité Investissement
- ↳ Urbancoop
- ↳ Villages Vivants
- ↳ VoisiWATT
- ↳ Zao Invest
- ↳ Josette Amor
- ↳ Sophie de Brosses
- ↳ Thibault Couturier
- ↳ Emilie Debled
- ↳ Benoit Granger
- ↳ Cyrille Langendorff
- ↳ Mage Loys-Carreiras
- ↳ Emmanuel de Lutz
- ↳ Laurence Moret
- ↳ Guy Rodwell
- ↳ Thierry Sibieude
- ↳ Julien Steinberg
- ↳ Frédéric Tiberghien



COLINE PAVOT
Responsable
de la Recherche
Investissement
Responsable de
La Financière de
l'Echiquier (LFDE)

« Notre adhésion à FAIR s'inscrit dans notre démarche de contribution à la réflexion de place autour du développement de la finance à impact. Le collectif FAIR nous offre la possibilité d'échanger avec divers praticiens de l'impact, afin d'améliorer nos pratiques et de faire évoluer les standards de place en la matière. »



©SACHA AWAZU / MÉDECINS DU MONDE

À Paris, Pas de Santé Sans Toit de Médecins du Monde intervient auprès des personnes isolées à la rue.



ALEXANDRE BORN
Cofondateur -
Directeur général de
Bellevilles

« Bellevilles, foncière ESUS, a pour objectif de mettre l'immobilier au service de la transition écologique et sociale. Face aux défis posés par la finance et sa réglementation, qui contraignent parfois l'orientation des capitaux vers l'ESS, Bellevilles souhaite rediriger au maximum ces flux financiers vers des projets qui ont du sens.

Nous avons adhéré à FAIR parce que nous sommes convaincus de l'importance de rendre la finance plus transparente et plus solidaire, afin de démontrer que combiner éthique et rentabilité est non seulement possible mais nécessaire. »

Ils nous soutiennent

Pour mener à bien ses activités et contribuer au développement et à la promotion de la finance à impact social, FAIR a bénéficié en 2023 du soutien de nombreux partenaires.

PARTENAIRES STRUCTURELS

- ↳ Banque des territoires
- ↳ MAIF
- ↳ Mirova

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

- ↳ Athenora
- ↳ Latham & Watkins

PARTENAIRES PROJETS

- ↳ AFD
- ↳ Direction Générale du Trésor - Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique
- ↳ France Active
- ↳ Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- ↳ Région Île-de-France

MÉDIAS

- ↳ La Croix



HERVÉ GUEZ

Global head of listed assets de Mirova

« En tant que l'un des leaders de la gestion d'actifs solidaires en France avec 347 millions d'euros sous gestion (au 31.12.23), nous avons mis en place une stratégie afin de permettre aux épargnants d'investir dans des projets liés à la lutte contre l'exclusion, l'insertion des travailleurs en difficulté, l'accès au logement, l'agriculture d'insertion et biologique, ou encore l'accès au microcrédit. Depuis la création de Mirova, nous soutenons l'action du FAIR en faveur du développement de la finance solidaire. En 2023, FAIR et Mirova ont renforcé leurs liens en nouant un partenariat structurel à compter de 2023, dans la continuité de nos engagements pour demeurer un accompagnateur clé du développement de la finance à impact social. »



La poursuite des investissements

L'année 2023 marque la fin des trois années du plan stratégique 2021-2023. La croissance du réseau d'adhérents a une nouvelle fois été particulièrement forte (148 adhérents au 31.12.2023) et a mobilisé une grande partie de l'équipe sur la consolidation des activités récurrentes de l'association : communication grand public, plaidoyer, groupes de travail, publications, secrétariat du label Finansol, accompagnement des adhérents.... Dans cette dynamique positive, FAIR a continué d'investir, notamment dans ses systèmes d'information et dans ses campagnes de communication auprès du grand public. Côté ressources humaines, l'équipe de FAIR comptait à fin décembre 2023 16 salariés à plein temps. L'année a toutefois été marquée par quelques vacances de poste en raison de difficultés de recrutement sur des profils à forte expertise.

La présentation chiffrée ci-dessous s'appuie sur les données du cabinet comptable GMBA et a été validée par le commissaire aux comptes Mazars.

Les données financières

Origine des produits

1 844 404 €

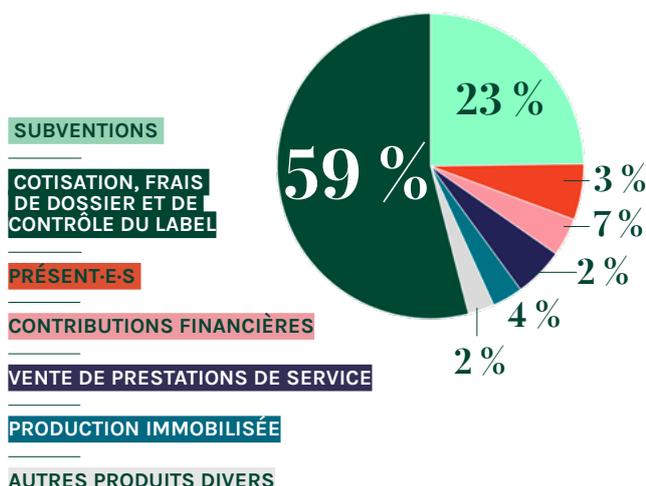
Les ressources propres de l'association (cotisations et frais de labellisation) sont en hausse en 2023 (+8 %). Cela est notamment lié à la croissance du nombre d'adhérents des années précédentes et à la hausse des encours labellisés (+8 % entre 2021 et 2022). 17 nouveaux adhérents ont rejoint l'association sur l'exercice.

Le niveau des subventions et contributions financières est quant à lui en légère baisse (-3 %).

Cela s'explique en grande partie par les contributions à l'évènement PRÉSENT-E-S, dont les ressources et les charges sont inférieures à celles des Grands prix de la finance solidaire en 2022. Cette baisse conforte l'objectif de l'association de développer des partenariats structurels afin de diversifier ses ressources. La part des subventions, dans le total des ressources, est toutefois stable à 23 %.

En 2022, FAIR a remporté un marché public de la Direction générale du Trésor pour constituer un centre de compétences sur les Contrats à Impact. En 2023, celui-ci a été mis en pause, du fait de l'absence de nouvel appel à manifestation d'intérêt de la part de Bercy, et la partie dite « lucrative » de l'activité est en baisse (-62 %). FAIR conserve cependant une liasse fiscale pour les déclarations de TVA ainsi que le calcul d'un résultat soumis à l'impôt sur les sociétés. Cette activité reste donc très marginale et ne représente que 2 % de l'ensemble des produits enregistrés.

Au total, les produits sont remarquablement stables entre 2022 et 2023 (-1 %).



La répartition des charges **1 896 477 €**

Les charges de personnel constituent l'essentiel des dépenses (63 %) et restent stables sur l'année 2023 au regard de 2022. La hausse des dépenses de fonctionnement est de 7 % en 2023 par rapport à l'année précédente. Celle-ci s'explique par :

- ↳ L'hébergement et la maintenance du projet de système d'information, versus des développements amortis en 2022 ;
- ↳ La fin de trois années de partenariat avec l'AFD, qui a nécessité des coûts d'audit et d'évaluation non anticipés ;
- ↳ La hausse des dotations aux amortissements, de 34 k€ à 62 k€, qui incluent désormais les amortissements du projet de système d'information en plus du site internet de FAIR.

Enfin, l'association, du fait de son activité lucrative, est redevable de l'impôt sur les sociétés qui s'élève pour 2023 à 5 085 € (+2 % versus 2022) et grève donc le résultat de manière significative.

Tous ces éléments ont pour conséquence un exercice déficitaire en 2023 lié, principalement, à des investissements exceptionnels et des projets indispensables pour le long terme. Le résultat après

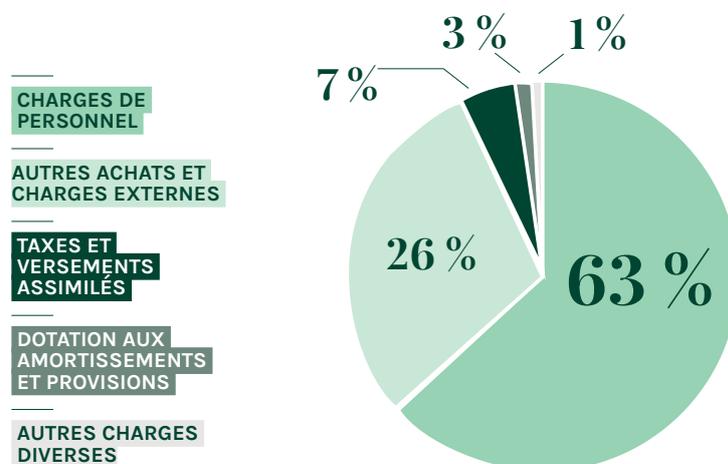
impôts ressort en perte à -57 158 € fin 2023 malgré une attention portée aux charges et des produits stables.

Cette perte est directement liée aux investissements sur les projets informatiques et est absorbable par les fonds propres de l'association au passif du bilan qui se montent à 467 k€. Pour mémoire, une réserve stratégique de 67 k€ avait été constituée en 2020 afin d'anticiper les investissements futurs. Il sera donc proposé à l'Assemblée générale de 2024 d'imputer la perte de l'exercice sur cette réserve stratégique.

Les dettes sont en baisse de 14 %. La structure financière reste à renforcer car elle est encore éloignée de l'objectif d'avoir 6 mois de fonctionnement en fonds propres (soit environ 900 k€).

Il n'y a aucun emprunt en cours. La situation financière de FAIR est particulièrement saine.

Au niveau de l'actif, les immobilisations sont en hausse avec l'intégration de celles pour le projet de système d'information (80 k€). L'autofinancement de différents projets a contribué à réduire de 32 % les disponibilités de l'association qui restent confortables à plus de 300 k€. Le total de bilan enregistre une baisse de 13 % soit 132 k€, et affiche en fin d'exercice un total de 919 k€.



Bilan 2023

Le bilan présente la situation patrimoniale de l'association au 31 décembre 2023.

	2022	2023
BILAN ACTIF	1 051 251 €	919 452 €
Actif immobilisé	224 169 €	303 759 €
Créances	319 727 €	247 431 €
Disponibilités	411 310 €	257 207 €
Valeurs mobilières de placement	75 061 €	75 808 €
Charges constatées d'avance	20 984 €	35 247 €
BILAN PASSIF	1 051 251 €	919 452 €
FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES	524 632 €	467 473 €
Fonds associatifs sans droit de reprise	25 000 €	25 000 €
Réserves	66 207 €	66 207 €
Report à nouveau	446 030 €	433 424 €
Résultats de l'exercice	-12 605 €	-57 158 €
DETTES	526 619 €	451 979 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 644 €	78 983 €
Dettes sociales et fiscales	236 873 €	196 834 €
Autres dettes	35 172 €	19 458 €
Produits constatés d'avance	204 930 €	156 704 €

Actif net immobilisé : marque, matériel informatique, mobilier, etc.

Créances : valeur due par les partenaires et les adhérents

Disponibilités : avoirs disponibles en banque pour les besoins de l'association

Valeurs mobilières de placement : parts sociales Crédit Coopératif

Charges constatées d'avance : charges de l'exercice N+1 constatées à l'exercice N.

Fonds associatifs : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association

Réserves : cumul des résultats excédentaires précédents affectés aux réserves par l'Assemblée générale

Report à nouveau : résultats antérieurs non affectés en réserve

Résultat de l'exercice : excédent ou déficit

Dettes : sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales, autres...

Produits constatés d'avance : subventions pluriannuelles (MAIF, Mirova, Horizon Europe, National contact point EaSI)

Le résultat 2023

Il est précisé qu'une modification de comptabilisation a été effectuée, dans le Compte de Résultat, pour la TVA non récupérable : auparavant enregistrée dans les autres achats et charges externes, elle l'est désormais en Taxes et versements assimilés.

Il est à noter qu'au cours de l'exercice, l'association FAIR a bénéficié de contributions volontaires en nature :

- Bénévolat pour le pôle Études et Innovations valorisé à 56 250 €.

COMPTE DE RÉSULTAT	2022	2023
Cotisation, frais de dossier du label	1 001 038 €	1 080 917 €
Subventions et report de subvention	459 387 €	428 226 €
Grands prix de la finance solidaire / PRÉSENT-E-S	110 000 €	65 000 €
Contributions financières	75 000 €	130 000 €
Vente de prestations de service	97 500 €	36 850 €
Production immobilisée	59 611 €	68 245 €
Autres produits divers	51 715 €	35 166 €
Total ressources	1 854 251 €	1 844 404 €
Charges de personnel	1 202 930 €	1 190 855 €
Taxes et versements assimilés	76 819 €	143 417 €
Autres achats et charges externes	525 366 €	486 940 €
Dotations aux amortissements et provisions	34 021 €	61 927 €
Autres charges diverses	22 737 €	13 338 €
Total charges	1 861 873 €	1 896 477 €
Résultat avant impôts	- 7 622 €	- 52 073 €
Impôt sur les sociétés	4 983 €	5 085 €
Résultat	- 12 605 €	- 57 158 €



© CLEMENT LEFER / TRINQUAIRE POUR ACTION CONTRE LA FAIM

Récolte du potager de Thiama au Sénégal, dont Action contre la Faim permet l'exploitation

La LOCO, tiers-lieu à Lille lancé par ETIC - Foncière Responsable, financé par Phitrust Partenaires.



© PHITRUST PARTENAIRES

Projet agroécologique d'AMASISA à Aix-en-Provence.



© AMASISA



© HABITAT ET HUMANISME

Pension de famille La Capitelle pour les personnes retraitées isolées à Vergèze par Habitat & Humanisme.

Le Croissant-Rouge Marocain, soutenu par la Croix-Rouge française après le séisme de 2023 au Maroc, approvisionne en biens essentiels les populations touchées.



© CROISSANT-ROUGE MAROCAIN

Reconversion par Belleilles et le LICA d'un oasis urbain en tiers-lieu hébergeant des acteurs de la transition durable à Marseille.



© LICA

fair.

Financer
Accompagner
Impacter
Rassembler

finance-fair.org

 /FAIR.label.finansol

 @Label_Finansol

 /company/fair-label-finansol

 @label.finansol